

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue de Wilaya De Football

De Constantine

N° REF :25/SG/LWFC /2023

Constantine, le 25/01/2024.

A

**Messieurs les Présidents des Clubs
des Deux Divisions Honneur et Pré-Honneur
Membres de l'ASS.G.**

Objet : Règlement de la Cotisation Annuelle.

Messieurs,

Conformément aux dispositions statutaires de la fédération algérienne de foot-ball notamment l'article 14 Alinéa 4 et l'article 48 et 56 alinéa 1 , nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir vous acquitter de la cotisation annuelle d'un montant de deux mille (2.000,00) Dinars Algériens, à verser au compte bancaire de la ligue

Avant le 06/02/2024.

Banque Extérieure d'Algérie - BEA -

N° COMPTE : 00 20 01 03 10 33 75 00 24 / 66

A fin de suivre cette opération, nous vous demandons de nous communiquer le justificatif de paiement de la cotisation sur l'adresse Mail : LWFC2013@GMAIL.COM

Ou vous rapprocher auprès de la ligue avec la fiche de versement.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleurs.

Le Président de la ligue

B. MERGHID.